

## Tendances de l'assimilation linguistique dans l'ouest de l'île de Montréal et l'ouest de l'Outaouais de 1971 à 1991

### LANGUAGE SHIFT TRENDS IN MONTRÉAL'S WEST ISLAND AND THE WESTERN PART OF THE OUTAOUAIS REGION BETWEEN 1971 AND 1991

### TENDENCIAS DE LA ASIMILACION LINGUISTICA EN EL OESTE DE LA ISLA DE MONTRÉAL Y EN EL OESTE DEL OUTAOUAIS DE 1971 À 1991

Charles Castonguay

Volume 26, numéro 2, automne 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010235ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010235ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Castonguay, C. (1997). Tendances de l'assimilation linguistique dans l'ouest de l'île de Montréal et l'ouest de l'Outaouais de 1971 à 1991. *Cahiers québécois de démographie*, 26(2), 307–322. <https://doi.org/10.7202/010235ar>

Résumé de l'article

Les changements apportés au questionnaire depuis 1971 et une importante migration différentielle selon la langue ont compromis la comparabilité des données des recensements successifs sur les transferts linguistiques entre l'anglais et le français dans la majeure partie du Québec. Dans les deux régions les moins touchées par ces difficultés, la dynamique de l'assimilation entre l'anglais; et le français semble en 1991, en dépit des politiques linguistiques favorables au français, jouer au profit de l'anglais autant sinon plus qu'en 1971. Cette domination de l'anglais se poursuit malgré une hausse sensible du poids relatif de la population francophone et un rétrécissement marqué de l'écart entre la connaissance de l'anglais et celle du français dans les régions étudiées.

## **Tendances de l'assimilation linguistique dans l'ouest de l'île de Montréal et l'ouest de l'Outaouais de 1971 à 1991**

Charles CASTONGUAY \*

Les données de recensement sur la langue maternelle et la langue d'usage au foyer permettent de saisir assez bien la dynamique des langues au Canada du point de vue de l'assimilation linguistique individuelle. Aussi nous serviront-elles à tracer l'évolution du pouvoir d'assimilation de l'anglais et du français en ce qui concerne la langue première parlée dans l'intimité du foyer. En revanche, les données censitaires sur l'aptitude à converser en anglais ou en français fournissent une indication beaucoup plus approximative de la diffusion de leur connaissance. Il sera néanmoins instructif de les employer pour gagner un peu de perspective sur les tendances de l'anglais et du français comme langue première à la maison, relativement à celles de leur connaissance comme langue seconde.

Cependant, le relâchement de la formulation de la question visant la langue d'usage et le dévoiement du libellé de celle sur la langue maternelle aux recensements de 1981 et 1986 ont perturbé l'appréciation des données qui en découlent quant à l'assimilation individuelle, de même que leur comparabilité avec celles obtenues au moyen des formulations plus appropriées de 1971, notamment en ce qui a trait aux transferts linguistiques entre l'anglais et le français au Québec (Castonguay, 1994a). Le questionnaire introduit en 1991 a produit des distorsions encore plus importantes qui s'étendent également à l'assimilation des populations allophones (Castonguay, 1994b et

---

\* Département de mathématiques, Université d'Ottawa, C. P. 450, Succ. A, Ottawa, Ontario, Canada K1N 6N5. Cette recherche a bénéficié d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

1996a) <sup>1</sup>. Ainsi, relativement aux résultats antérieurs, les données de 1991 indiquent un bond de l'ordre de 40 % du solde de l'assimilation linguistique pour la population allophone de l'ensemble du Canada; pour celle du Québec, le solde de l'assimilation à l'anglais ou au français bondit de presque 75 %.

Moyennant certaines dispositions, il est néanmoins possible de dégager des données de 1971 à 1991 quelques tendances cohérentes quant à la part relative de l'anglais et du français dans l'assimilation des allophones (Castonguay, 1997). Nous voulons approfondir ici des ébauches similaires (Castonguay, 1995 et 1996a) concernant l'évolution des transferts linguistiques directs entre l'anglais et le français au Québec afin d'apprécier l'influence éventuelle des lois linguistiques sur ce rapport entre les deux langues.

Les distorsions successives des données sur l'assimilation touchent surtout les transferts entre l'anglais et le français dans les régions massivement francophones; en particulier, l'inflation généralisée de l'assimilation des minorités linguistiques régionales à la langue régionale majoritaire, entraînée par le questionnaire de 1991, varie en proportion du poids de la majorité (Castonguay, 1996a). Par ailleurs, la migration interprovinciale qui a décimé plusieurs minorités anglophones régionales a opéré un tamisage non négligeable des transferts qui nous intéressent, du fait que la propension à quitter le Québec est naturellement plus élevée parmi les personnes qui ont conservé ou adopté l'anglais comme langue d'usage que parmi celles qui ont adopté ou conservé le français (Lachapelle et Henripin, 1980 : 222; Castonguay, 1994a : 141, 166).

Ces considérations nous invitent à suivre la tendance des transferts entre l'anglais et le français dans les régions du Québec ayant une population anglophone à la fois relativement importante et stable. D'où notre intérêt pour les parties ouest de l'Outaouais et de l'île de Montréal. La population anglophone est demeurée à peu près stable dans les douze municipalités les plus à l'ouest de l'île de Montréal, qui forment la région appelée l'Ouest-de-l'île, alors qu'elle a connu dans le reste de l'île une réduction de 36 % entre 1971 et 1991, attribuable pour l'essentiel à la migration. Et si la population anglophone de l'Outaouais n'a pas souffert de la migration interprovinciale, elle compte en 1991 pour moins de 8 % de la population du centre et de l'est de la région, soit les anciennes divisions de

---

<sup>1</sup> Le suffixe *phone* renverra systématiquement à la langue maternelle.

recensement de Hull et de Papineau, ce qui expose le bilan des transferts dans cette partie de l'Outaouais aux distorsions successives dues au questionnaire.

Nous suivrons donc la dynamique de l'anglais et du français selon les recensements de 1971, 1981 et 1991 dans l'Ouest-de-l'île et dans l'ouest de l'Outaouais; cette dernière région est formée des divisions de recensement de Gatineau et de Pontiac, selon leur délimitation de 1981.

### **LA DYNAMIQUE DANS GATINEAU-PONTIAC**

Pour fins de comparaison avec les données de 1971 que Statistique Canada a simplifiées avant publication, nous avons réparti à parts égales entre l'anglais et le français les déclarations de langue maternelle ou d'usage doubles anglais-français aux recensements de 1981 et 1991. Nous avons aussi assigné au tiers groupe linguistique toutes les autres déclarations multiples, peu nombreuses dans l'Outaouais, qui comprenaient une langue autre que l'anglais ou le français, à peu près comme cela s'est fait en 1971.

La région de Gatineau-Pontiac recouvre la partie de l'Outaouais qui s'étend au nord et à l'ouest de la ville de Hull. Selon la délimitation de 1981, un peu plus de la moitié des résidents de l'ancienne division de recensement de Gatineau habitent la ville d'Aylmer en 1991. Le territoire comprend en outre les municipalités de la vallée de la Gatineau, à l'exception de Cantley; il contient ainsi les trois quarts de la population totale de l'ouest de l'Outaouais en 1991. L'autre quart habite l'ancienne division essentiellement rurale de Pontiac, qui rassemble les municipalités situées à l'ouest d'Aylmer, ainsi qu'un vaste territoire non municipalisé qui s'étend jusqu'en Abitibi-Témiscamingue. Il sera intéressant de distinguer à l'occasion entre la situation linguistique qui prévaut dans la division de Gatineau, à 28 % anglophone en 1991, et la situation que l'on observe dans celle de Pontiac, à 55 % anglophone.

Le tableau 1 montre que, durant les vingt années qui nous intéressent, la population anglophone a légèrement augmenté en chiffres réels dans l'ouest de l'Outaouais (rappelons que, contrairement aux données de 1971, celles de 1981 et de 1991 ne comprennent pas les personnes qui vivent en institution, soit environ 1 % de la population). En même temps, son importance relative a légèrement diminué, du fait de la croissance plus rapide des populations francophone et allophone. Comme

TABLEAU 1 — Population de Gatineau-Pontiac selon la langue maternelle et la langue d'usage (en italiques, le pourcentage de la population totale), et incidence de l'assimilation linguistique, 1971 à 1991

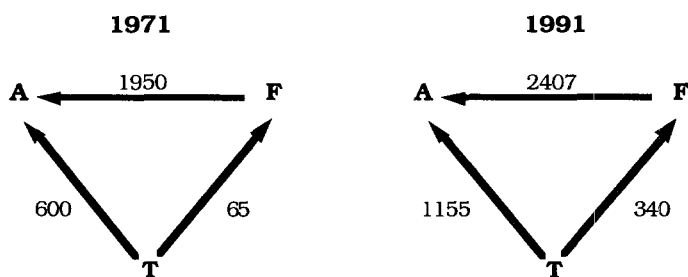
	1971	1981	1991
POPULATION TOTALE	64 910	73 740	81 120
— Langue maternelle (LM)			
Anglais	25 490 (39)	27 031 (37)	27 711 (34)
Français	37 775 (58)	44 774 (60)	49 654 (61)
Autre	1 645 (3)	2 235 (3)	3 755 (5)
— Langue d'usage (LU)			
Anglais	28 035 (43)	30 025 (41)	31 281 (39)
Français	35 885 (55)	42 450 (58)	47 589 (59)
Autre	990 (2)	1 265 (2)	2 250 (3)
— Solde de l'assimilation (LU moins LM et LU moins LM en % de LM)			
Anglais	+ 2 545 (10)	+ 2 994 (11)	+ 3 570 (13)
Français	- 1 890 (5)	- 2 024 (5)	- 2 065 (4)
Autre	- 655 (40)	- 970 (43)	- 1 505 (40)

Sources : Statistique Canada, publications nos 92-725, 92-726 et 92-773 (SP-3), et compilations spéciales des recensements de 1981 et 1991.

l'augmentation de la population anglophone, celle-ci s'est réalisée pour l'essentiel dans la ville d'Aylmer. En revanche, la population de Pontiac a très peu augmenté, passant de 19 220 habitants en 1971 à 19 670 en 1991, au profit de la minorité francophone, dont le poids relatif est passé de 39 % à 43 %. En 1991, Pontiac ne comptait toujours que quelques centaines d'allophones, de langue algonquienne surtout.

Le même tableau indique cependant que le *solde de l'assimilation* (la différence entre l'effectif d'un groupe linguistique donné selon la langue d'usage et selon la langue maternelle) profite davantage à l'anglais en 1981 qu'en 1971, et plus encore en 1991. En même temps, les pertes nettes du français par voie d'assimilation se maintiennent, en chiffres réels, alors que celles des tierces langues augmentent sensiblement.

Cela peut nous porter à croire que les politiques linguistiques adoptées au milieu des années 1970 (lois 22 et 101) ont réussi à freiner l'anglicisation des francophones et que la quasi-totalité des transferts supplémentaires à l'anglais depuis 1971 sont le fait de la population allophone. Mais cette interprétation se trouve infirmée lorsqu'on examine les *transferts nets* entre



Sources : Statistique Canada, publications nos 92-725, 92-726 et 92-773 (SP-3) ainsi que compilations spéciales des recensements de 1971 et 1991.

FIGURE 1 — Transferts linguistiques nets entre les groupes anglais (A), français (F) et autre (T), Gatineau-Pontiac, 1971 et 1991

les groupes linguistiques pris deux à deux (par exemple, les transferts nets entre l'anglais et le français égalent le nombre de francophones anglicisés, c'est-à-dire de langue d'usage anglaise, moins le nombre d'anglophones francisés).

Cette représentation plus complète de la dynamique de l'assimilation, schématisée à la figure 1, révèle en effet qu'il y a eu augmentation à la fois de la francisation nette des allophones et de l'anglicisation nette des francophones (il est commode de parler d'*anglicisation nette* lorsque les transferts nets favorisent l'anglais, et de *francisation nette* lorsqu'ils avantagent le français). Ainsi, le *taux d'anglicisation nette* des francophones en 1991 demeure, à 5 % (2407 transferts nets vers l'anglais sur un total de 49 654 francophones), au même niveau qu'en 1971 (1950 sur 37 775, soit 5 %). Ce qui a effectivement changé, c'est le *taux d'attraction relative du français* auprès des allophones, qui est passé de 10 % en 1971 (francisation nette de 65 sur des pertes nettes globales de 665) à 23 % en 1991 (340 sur 1495 : à cause de l'arrondissement aléatoire des données pratiqué par Statistique Canada, le solde de l'assimilation pour un groupe donné selon le schéma des transferts nets peut s'écarter légèrement de la différence entre son effectif selon la langue d'usage et la langue maternelle, telle qu'elle est établie par exemple au tableau 1).

Les lois linguistiques ne semblent donc pas avoir changé la dynamique des transferts directs entre l'anglais et le français dans l'ouest de l'Outaouais. Cette conclusion paraît d'autant plus ferme que l'inflation de l'assimilation des minorités régionales causée par le questionnaire de 1991 ne saurait la faire mettre en doute, vu que le français est la langue majoritaire

dans Gatineau-Pontiac. En revanche, les lois 22 et 101 auraient infléchi de manière favorable au français l'assimilation des allophones. Comme pour l'ensemble du Québec, cela s'explique sans doute par la scolarisation obligatoire en français des enfants des nouveaux immigrants, disposition qui agit de concert avec la croissance de la part des *francotopes* (allophones proches du français par la langue ou l'histoire, tels les hispanophones, les Haïtiens ou les Cambodgiens) dans l'immigration plus récente (l'incidence déterminante de ces facteurs est démontrée dans Castonguay, 1994a, 1994b et 1997).

Lorsqu'on distingue entre les divisions de recensement, on constate que de 1971 à 1991 le taux d'anglicisation nette des francophones passe de 5 % à 4 % dans Gatineau et de 9 % à 11 % dans Pontiac. Il se peut que ces légers mouvements traduisent en majeure partie l'inflation de l'assimilation des minorités à la majorité entraînée par le questionnaire de 1991, la division de Gatineau étant à majorité francophone (67 % en 1991) et celle de Pontiac à majorité anglophone. Toutefois, la croissance rapide de la population francophone dans Gatineau, en raison surtout du développement de la ville d'Aylmer, et la faiblesse de l'effectif francophone dans Pontiac compromettent la vérification de cette possibilité par le contrôle de l'évolution des taux d'assimilation par cohorte de naissance, méthode qui ne s'applique bien que dans le cas de populations à la fois plus importantes et plus stables (Castonguay, 1996a et 1996b).

Selon les données de recensement sur l'aptitude à converser en anglais et en français, la connaissance du français parmi les non-francophones (dans Gatineau-Pontiac, il s'agit pour l'essentiel d'anglophones) est passée de 22 % en 1971 à 41 % en 1991. Celle de l'anglais parmi les non-anglophones (essentiellement des francophones) a augmenté aussi, quoique moins rapidement, passant de 49 % à 61 %. Toutefois, le resserrement de l'écart entre la connaissance du français et celle de l'anglais n'a aucunement réduit l'anglicisation nette des francophones. Cela fait ressortir qu'il n'y a pas nécessairement de relation directe entre la diffusion de la connaissance des langues et la dynamique de l'assimilation. Retenons que la diffusion de la connaissance de l'anglais demeure, en fin de période, supérieure de 20 points de pourcentage à celle du français.

En somme, exception faite d'une certaine francisation naissante parmi les nouveaux immigrants allophones, les données de recensement laissent croire que la suprématie de l'anglais dans l'ouest de l'Outaouais demeure aussi nette en 1991 qu'en 1971.

Cette prédominance semble être une situation bien difficile à renverser pour les habitants francophones de la ville d'Aylmer, de Pontiac et de la vallée de la Gatineau.

## **LA DYNAMIQUE DANS L'OUEST-DE-L'ÎLE**

Suivons maintenant la dynamique de l'anglais et du français dans les douze municipalités de l'ouest de l'île de Montréal, soit, d'une part, celles de Pierrefonds, Roxboro, Sainte-Geneviève, Saint-Raphaël-de-l'île-Bizard, Senneville et Sainte-Anne-de-Bellevue et, d'autre part, celles de Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Kirkland, Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux et Dorval. Nous distinguerons parfois entre la situation qui prévaut dans les six premières municipalités, sises en bordure de la rivière des Prairies ou de celle des Outaouais, où, exception faite de la petite municipalité de Senneville, les francophones forment en 1991 une majorité relative ou absolue de la population, et la situation qui existe dans les six municipalités situées plus au sud, où les anglophones forment partout la majorité absolue.

Pour ces unités territoriales, nous n'avons à notre disposition, pour ce qui est du recensement de 1981, que des données simplifiées au préalable par Statistique Canada. En plus de nos observations préliminaires, il importe par conséquent de garder à l'esprit que le mode de simplification des déclarations de langue maternelle ou d'usage bilingue anglais-français pratiqué par Statistique Canada sur les données de 1981 a eu pour effet d'affaiblir sensiblement l'anglicisation nette des francophones comparativement au niveau relevé au recensement de 1971, ou encore à celle qu'on obtient en répartissant à parts égales les réponses doubles anglais-français de 1981 (Castonguay, 1994a : 55, 168). Puisque l'Ouest-de-l'île fait partie de la grande région montréalaise, rappelons aussi que les données de 1991 comprennent pour la première fois les résidents non permanents : nous savons seulement qu'au total, cela ajoute 36 950 personnes (allophones à 80 %) à la population de l'ensemble de l'île de Montréal. Outre nos précautions quant au choix des régions à étudier, il convient pour ces raisons supplémentaires de redoubler de prudence dans l'appréciation des séries de données linguistiques pour l'Ouest-de-l'île. Précisons enfin que nous avons réparti de façon égale entre les langues déclarées toutes les réponses doubles ou multiples recueillies dans l'Ouest-de-l'île en 1991.



TABLEAU 2 — Population de l'Ouest-de-l'île selon la langue maternelle et selon la langue d'usage (en italiques, le pourcentage de la population totale), et incidence de l'assimilation linguistique, 1971 à 1991

	1971	1981	1991
POPULATION TOTALE	152 005	173 490	205 015
— Langue maternelle (LM)			
Anglais	100 977 (66)	95 820 (55)	98 675 (48)
Français	40 913 (27)	57 705 (33)	66 935 (33)
Autre	10 995 (7)	19 965 (12)	39 405 (19)
— Langue d'usage (LU)			
Anglais	109 186 (72)	110 390 (64)	123 934 (60)
Français	37 505 (25)	53 925 (31)	61 584 (30)
Autre	5 314 (3)	9 175 (5)	19 497 (10)
— Solde de l'assimilation (LU moins LM et LU moins LM en % de LM)			
Anglais	+ 9 089 (9)	+ 14 570 (15)	+ 25 259 (26)
Français	- 3 408 (8)	- 3 780 (7)	- 5 351 (8)
Autre	- 5 681 (52)	- 10 790 (54)	- 19 908 (51)

Sources : Statistique Canada, publications nos 92-725, 92-726 et 93-941, ainsi que tableau sommaire L9103.

Le tableau 2 montre que la population anglophone a maintenu son effectif dans la région à environ 100 000 personnes tout au long des années 1970 et 1980. Si des anglophones ont quitté l'Ouest-de-l'île pour s'établir ailleurs au Canada, ils ont été de toute évidence à peu près remplacés par un nombre équivalent d'anglophones en provenance du reste du Canada ou du reste du Québec, en particulier de la partie plus centrale de l'île de Montréal. L'assimilation linguistique a également compensé en partie les départs — et la sous-fécondité — des anglophones de la région : l'important excédent de la population de langue d'usage anglaise sur celle de langue maternelle anglaise, bien visible au tableau 2, se traduit logiquement par un nombre non négligeable de parents francophones ou allophones qui élèvent leurs enfants en anglais, c'est-à-dire dont les enfants sont de langue maternelle anglaise.

En même temps, l'Ouest-de-l'île a accueilli un nombre important de migrants francophones et allophones, vraisemblablement en provenance surtout de la partie plus centrale de l'île de Montréal et, pour ce qui est des allophones, à un moindre degré de l'étranger. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des apports

migratoires a produit une croissance marquée et soutenue de la population totale, de l'ordre de 14 % et de 18 % sur les décennies 1971-1981 et 1981-1991 respectivement.

S'il y a effectivement eu au cours de la première décennie un mouvement général de suburbanisation du centre de l'île vers la banlieue ouest, le poids relatif des francophones et des allophones dans l'Ouest-de-l'île en a profité du fait que ceux-ci ont été relativement moins touchés que les anglophones par le solde migratoire négatif du Québec avec les autres provinces. En particulier, l'effectif allophone a pratiquement doublé durant cette période.

Pendant la seconde décennie, la population allophone a de nouveau doublé. La croissance de la population francophone s'est également poursuivie, mais à un rythme plus lent que pour l'ensemble de la population, de sorte que, depuis 1981, les francophones n'ont fait que maintenir leur poids relatif à un tiers de la population. Seuls les allophones ont augmenté leur part en 1991, au détriment du poids des anglophones, qui ne détiennent plus, en fin de période, que la majorité relative (48 %) dans l'ensemble des douze municipalités.

Du point de vue de la langue d'usage au foyer, le tableau 2 indique que l'effectif de langue anglaise a progressé un peu pendant la première décennie (n'oublions pas qu'aux fins de la comparaison avec 1971, il conviendrait de majorer d'environ 1 % les données de 1981), puis assez fortement au cours de la seconde, si bien qu'en 1991, l'anglais demeure très nettement la langue principalement parlée à la maison par une majorité absolue (60 %) de la population. Si les effectifs de langue d'usage française et autre augmentent aussi pendant chacune des décennies, celui du français progresse plus lentement au cours des années 1980, de sorte que le poids relatif du français comme langue d'usage actuelle recule très légèrement en 1991. Toutefois, cela pourrait s'expliquer par l'ajout des résidents non permanents, très majoritairement allophones, aux résultats du dernier recensement.

Le solde de l'assimilation individuelle, mis en évidence au bas du tableau 2, indique des pertes nettes tant du français que des autres langues au profit croissant de l'anglais au cours des deux décennies. Ne perdons pas de vue que la méthode de simplification des données appliquée par Statistique Canada en 1981 a vraisemblablement produit une sous-estimation des transferts nets du français à l'anglais dans la région relativement aux données de 1971. En 1971, les pertes nettes du

français par voie d'assimilation (3308) représentent 8 % de la population de langue maternelle française (40 913). Le même rapport est de 7 % en 1981 et de 8 % en 1991. Ce maintien du niveau des pertes nettes du français frappe d'autant plus que le poids de la population de langue maternelle anglaise a baissé considérablement dans l'Ouest-de-l'île depuis 1971.

Des calculs semblables pour les tierces langues dégagent des pertes nettes par rapport à la population allophone d'un peu plus de 50 % à chaque recensement. De même, les gains nets de l'anglais réalisés par voie d'assimilation équivalent à 9 % de la population anglophone en 1971, 15 % en 1981, puis 26 % en 1991.

Le tableau 3 présente un aperçu semblable pour la partie nord, à majorité francophone relative, et la partie sud, à majorité anglophone absolue. Un peu plus du tiers de la population totale de l'Ouest-de-l'île habite la partie nord, et un peu moins des deux tiers réside dans la partie sud. La population francophone se répartit à peu près également entre les deux sous-régions, alors que presque les trois quarts de la population anglophone ainsi que près des deux tiers des allophones habitent la partie sud.

À chaque ligne du tableau 3, on peut relever des tendances analogues à celles qui se dégagent des lignes correspondantes du tableau 2. Naturellement, le niveau des pertes nettes du français par voie d'assimilation est toujours plus élevé dans la partie sud, soit par exemple 13 % en 1991 comparativement à 3 % dans la partie nord.

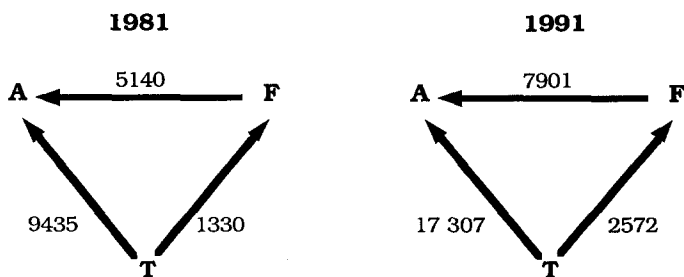
Comme pour l'ouest de l'Outaouais, ces tendances communes peuvent laisser croire que les gains de l'anglais par voie d'assimilation progressent essentiellement aux dépens de la population allophone : on pourrait même avancer que le taux d'anglicisation des francophones a un peu reculé dans l'Ouest-de-l'île, en invoquant l'effet inflationniste du questionnaire de 1991 sur l'assimilation des minorités. Mais comme dans le cas de Gatineau-Pontiac, les transferts nets entre les groupes linguistiques pris deux à deux infirment ces interprétations. La figure 2 présente le détail de ces transferts pour l'ensemble de la région en 1981 et en 1991 : nous ne disposons malheureusement pas de la ventilation nécessaire des données pour 1971. Nous avons réparti de façon égale les comportements bilingues et trilingues de 1991 entre les langues déclarées.

Le schéma des transferts nets fait voir en effet une anglicisation nette de 7901 francophones en 1991, ce qui

TABLEAU 3 — Population des parties nord et sud de l'Ouest-de-l'île selon la langue maternelle et selon la langue d'usage (en italiques, le pourcentage de la population totale), et incidence de l'assimilation linguistique, 1971 à 1991

	1971	1981	1991
<b>PARTIE NORD</b>			
POPULATION TOTALE	52 830	57 795	72 899
— Langue maternelle (LM)			
Anglais	26 355 (50)	23 140 (40)	25 755 (35)
Français	22 210 (42)	29 075 (50)	33 982 (47)
Autre	4 265 (8)	5 580 (10)	13 162 (18)
— Langue d'usage (LU)			
Anglais	29 374 (56)	26 855 (46)	33 057 (45)
Français	21 252 (40)	28 245 (49)	32 990 (45)
Autre	2 204 (4)	2 695 (5)	6 852 (10)
— Solde de l'assimilation (LU moins LM et LU moins LM en % de LM)			
Anglais	+ 3 019 (11)	+ 3 715 (16)	+ 7 302 (28)
Français	- 958 (4)	- 830 (3)	- 992 (3)
Autre	- 2 061 (48)	- 2 885 (52)	- 6 310 (48)
<b>PARTIE SUD</b>			
POPULATION TOTALE	99 175	115 695	132 116
— Langue maternelle (LM)			
Anglais	73 743 (74)	72 680 (63)	72 912 (55)
Français	18 702 (19)	28 630 (25)	32 962 (25)
Autre	6 730 (7)	14 385 (12)	26 242 (20)
— Langue d'usage (LU)			
Anglais	79 815 (80)	83 535 (72)	90 875 (69)
Français	16 250 (16)	25 680 (22)	28 597 (22)
Autre	3 110 (3)	6 480 (6)	12 644 (10)
— Solde de l'assimilation (LU moins LM et LU moins LM en % de LM)			
Anglais	+ 6 073 (8)	+ 10 855 (15)	+ 17 963 (25)
Français	- 2 452 (13)	- 2 950 (10)	- 4 365 (13)
Autre	- 3 628 (54)	- 7 905 (55)	- 13 598 (52)

Sources : voir celles du tableau 2.



Sources : Statistique Canada, publication no 93-941 et tableau sommaire L9103.

FIGURE 2 — Transferts nets dans l'Ouest-de-l'île, 1981 et 1991

représente pour la population francophone de 66 935 habitants un taux d'anglicisation nette de 12 %, comparativement à 9 % en 1981 (5140 sur 57 705). On constate aussi un taux de francisation relative des allophones de 12 % en 1981 (1330 sur un total de 10 765 transferts nets) et de 13 % en 1991 (2572 sur 19 879).

Il y a lieu à tout le moins d'en conclure que l'anglicisation nette des francophones compte pour une part sensiblement plus importante (près du tiers) des gains nets de l'anglais par voie d'assimilation que ne le laisse croire le solde de l'assimilation du tableau 2, et que la part du français dans l'assimilation des allophones n'augmente guère dans l'Ouest-de-l'île. En ce qui concerne la progression apparente du taux d'anglicisation nette des francophones depuis 1981, il faut demeurer prudent. La simplification des données par Statistique Canada a sans doute réduit légèrement le taux d'anglicisation nette des francophones en 1981, comparativement à la répartition à parts égales des réponses multiples parmi les langues déclarées. Le questionnaire de 1991 a pu aussi gonfler le même taux au dernier recensement.

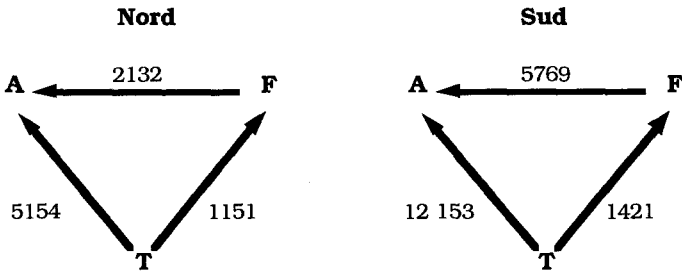
Cependant, l'inflation de l'assimilation de la minorité francophone à la majorité serait dans ce cas assez faible, du fait qu'en 1991 la population anglophone ne compte que pour une majorité relative dans l'Ouest-de-l'île. D'ailleurs, si l'on fait profiter le français de 12 % (comme en 1981) des pertes nettes par voie d'assimilation de 5681 indiquées au tableau 2 pour la minorité allophone en 1971, on arrive à une estimation des transferts nets du français vers l'anglais de l'ordre de 4090 en 1971 (3408 plus 682), soit un taux d'anglicisation nette de 10 % de la population francophone. Dans la mesure où notre

hypothèse serait trop généreuse pour le pouvoir d'assimilation du français auprès des allophones en 1971, ce qui paraît plausible puisque ce recensement est antérieur aux lois 22 et 101, le taux d'anglicisation nette des francophones en 1971 serait encore plus faible, et le taux observé en 1991 représenterait corrélativement une croissance encore plus élevée, ce qui étaye davantage la conclusion voulant que le taux d'anglicisation des francophones ait progressé entre 1971 et 1991.

Quoi qu'il en soit, malgré une baisse beaucoup plus importante du poids de la population anglophone dans l'Ouest-de-l'île, la dynamique de l'assimilation semble y évoluer de façon plus favorable encore à l'anglais que dans l'ouest de l'Outaouais. Il est possible que la stagnation de l'attrait relatif du français auprès des allophones dans l'Ouest-de-l'île s'explique par le fait que de nombreux nouveaux venus seraient des allophones de deuxième ou troisième génération originaires du centre de l'île, peu francotropes et, souvent, exemptés de la scolarisation obligatoire en français instituée par les lois 22 et 101. Il n'en reste pas moins que, dans l'Ouest-de-l'île, le taux d'anglicisation nette des francophones est de plus du double de celui de l'Outaouais et paraît en progression.

Quant à la connaissance du français parmi la population non francophone, elle évolue de manière à peu près identique aussi bien dans l'ensemble de l'Ouest-de-l'île que dans ses deux sous-régions : après un bond de 25 % à 50 % environ entre 1971 et 1981, une progression plus modérée lui permet d'atteindre environ 57 % en 1991. La connaissance de l'anglais chez les non-anglophones passe dans le même temps de 66 % à 79 % dans l'ensemble des douze municipalités. Ainsi, de manière encore plus frappante que dans Gatineau-Pontiac, on constate ici une réduction de l'écart entre la diffusion de la connaissance de l'anglais et celle du français (de 41 points de pourcentage en 1971 à 22 points en 1991) sans que cela se répercute de façon le moins favorable au français sur la dynamique des transferts directs entre l'anglais et le français. De plus, contrairement à ce qui se passe dans Gatineau-Pontiac, une progression sensible de la part du français dans l'assimilation des allophones ne semble pas se dessiner dans l'Ouest-de-l'île.

La figure 3 présente les transferts nets en 1991 dans les sous-régions nord et sud. Dans la partie nord, à majorité francophone relative, 18 % des pertes nettes de la population allophone profitent au français (1151 sur 6305), et l'anglicisa-



Sources : Statistique Canada, tableau sommaire L9103.

FIGURE 3 — Transferts nets dans les sous-régions nord et sud de l'Ouest-de-l'île, 1991

tion nette des francophones est de 6 % (2132 sur un total de 33 982 francophones selon le tableau 3). Dans la partie sud, à majorité anglophone absolue, le français ne profite que de 10 % de l'assimilation nette des allophones (1421 sur 13 574), alors que l'anglicisation nette des francophones s'élève à 18 % (5769 sur 32 962). Cela signifie que dans la sous-région sud, le taux net d'anglicisation des jeunes adultes francophones serait en toute vraisemblance de l'ordre de 25 %, du fait que l'assimilation touche plus faiblement les enfants et les adolescents, qui, le plus souvent, parlent toujours leur langue maternelle avec leurs parents.

Contrairement à ce que l'on serait porté à croire, le taux d'anglicisation nette des francophones est, à 12 % en 1991, légèrement plus élevé dans l'Ouest-de-l'île — et, à 18 %, beaucoup plus élevé dans sa partie sud — que dans la partie la plus anglicisante de l'Outaouais (11 % dans Pontiac). En fait, on ne retrouve une situation semblable qu'en Ontario. Dans la banlieue est d'Ottawa, la municipalité de Gloucester, qui englobe aujourd'hui les anciens villages de Cyrville et d'Orléans, compte en 1981 100 460 habitants, dont 60 % sont anglophones et 27 % francophones, profil comparable à celui de la partie sud de l'Ouest-de-l'île (Statistique Canada, tableau sommaire L9103). Le taux d'anglicisation nette de sa population francophone est de 20 % et la part de l'anglais dans l'assimilation des allophones y est de 95 %, soit des taux du même ordre que ceux que l'on observe de Dorval à Baie d'Urfé. C'est donc à plus d'un titre que cette partie du Québec se rapproche de l'Ontario.

Quelque soin que nous ayons mis à colmater des brèches dans la comparabilité de données résultant de questionnaires et de modes de traitement différents, on ne peut isoler entièrement l'incidence des politiques linguistiques sur la dynamique de l'assimilation de celle des facteurs démographiques. En particulier, les lois 22 et 101 ont sans doute accru la propension des personnes les moins ouvertes à la francisation de la société québécoise à quitter le Québec, et les populations francophones et allophones des deux régions étudiées ont conséquemment été les seules à tirer un bénéfice net de la migration, ce qui, en retour, n'a probablement pas été sans effet sur la pratique des langues sur ces territoires.

Même la stabilité des effectifs anglophones dans l'ouest de l'île de Montréal et dans l'ouest de l'Outaouais ne neutralise pas entièrement le rapport entre mobilité géographique et mobilité linguistique. Un certain va-et-vient migratoire a sûrement opéré un tamisage partiel des populations anglophones en cause, laissant sur place en fin de période des anglophones plus francisants, voire francisés, que ceux qui ont quitté le Québec pour une autre province. Dans ce sens, les données des recensements successifs sous-estiment un peu le pouvoir d'assimilation exercé par l'anglais sur ces territoires entre les recensements. En revanche, la règle du «qui se ressemble s'assemble» a sans doute influé aussi sur la migration interne dans la région montréalaise, en augmentant un peu le pouvoir d'assimilation de l'anglais parmi les résidents de l'ouest de l'île de Montréal en fin de période.

Il serait possible, en faisant entrer en ligne de compte les données sur le lieu de naissance et le lieu de résidence cinq ans avant le recensement, de pousser un peu plus loin ce genre d'analyse, qui nous paraît crucial pour une compréhension adéquate de la dynamique des langues au Québec.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CASTONGUAY, C., 1994a. *L'Assimilation linguistique : mesure et évolution, 1971-1986*. Québec, Publications du Québec, 264 p.
- CASTONGUAY, C., 1994b. «Le français, langue d'assimilation, langue d'intégration», dans *Actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique*. Québec, Office de la langue française : 541-567.
- CASTONGUAY, C., 1995. «La situation linguistique dans le "West Island" et le "West Quebec"». *L'Action nationale*, 85 : 317-324.



- CASTONGUAY, C., 1996a. «Assimilation trends among official-language minorities», dans *Vers le XXI<sup>e</sup> siècle : tendances socio-démographiques et enjeux politiques au Canada*. Ottawa, Fédération canadienne de démographie : 201-205.
- CASTONGUAY, C., 1996b. «Évolution de l'anglicisation des francophones au Nouveau-Brunswick», dans L. DUBOIS et A. BOUDREAU, éd. *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire*. Moncton, Éditions d'Acadie : 47-62.
- CASTONGUAY, C., 1997. «Évolution de l'assimilation linguistique au Québec et au Canada entre 1971 et 1991», *Recherches sociographiques*, 38 : 469-490.
- LACHAPELLE, R., et J. HENRIPIN, 1980. *La Situation démolinquistique au Canada : évolution passée et prospective*. Montréal, Institut de recherches politiques, 391 p.